

Article 31 du Règlement

pouvoir entièrement à son successeur et ami, qui était son adversaire à la présidence en 1964, M. Fernand D'Aoust. À ce dernier, pour qui j'ai également beaucoup d'estime, je souhaite une carrière aussi bien remplie à la tête d'un organisme plein de vitalité.

Je suis heureux de lui souhaiter à M. Laberge les meilleures choses du monde en compagnie de son épouse qui l'a toujours si bien secondé.

Je suis d'autant plus heureux que c'est dans mon comté de Saint-Denis, plus précisément au coin de Saint-Denis et Crémazie, que sera érigé le nouvel immeuble de la Centrale de la FTQ, ce qui m'amènera à m'en rapprocher encore davantage. Vive Ti-Louis Laberge!

Mme le vice-président: Malheureusement, je dois interrompre l'honorable député. La parole est à l'honorable député d'Edmonton-Est.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Madame la Présidente, selon M. James Plambeck, du département de chimie de l'Université de l'Alberta, l'énorme usine de pâtes et papiers Al-Pac de Mitsubishi déversera quelque 60 500 mètres cubes d'eaux usées par jour dans l'Athabasca.

Or, des milliers de personnes qui habitent en aval de l'usine consomment l'eau de cette rivière. Qui va garantir à tous ces gens que la consommation d'environ une cuillerée à table par jour d'eaux industrielles non épurées ne les rendra pas malades?

Je tiens à signaler au ministre de l'Environnement que le rapport de la commission d'examen scientifique sur la proposition révisée de la société a été complètement discrédité en raison de son manque de rigueur scientifique.

J'invite donc le ministre à exercer son pouvoir incontestable pour suspendre la construction de l'usine, au moins jusqu'à ce qu'aient été effectuées les études de base relatives au bassin hydrographique de l'Athabasca et qu'aient été remplies les autres conditions indispensables fixées lors de l'examen fédéral-provincial, à moins que le ministre ne consente à boire, lui aussi, une cuillerée à table d'eaux usées par jour.

[Français]

LES JEUX DU QUÉBEC

M. Denis Pronovost (Saint-Maurice): Madame la Présidente, la tenue de la 26^e Finale des Jeux du Québec passera à l'histoire pour l'implication exceptionnelle de toute la population des villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud.

Sous l'habile direction de M. Michel Béliveau, président du Comité organisateur des Jeux d'hiver 1991, pas moins de 4 100 bénévoles du Centre de la Mauricie ont oeuvré pendant 10 jours au succès de cet événement sportif d'envergure.

J'aimerais remercier de façon particulière l'apport financier exceptionnel accordé par le gouvernement du Canada à cet événement, sous la direction de l'honorable ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration.

Bravo à toute la population du centre de la Mauricie pour la réussite remarquable de cet événement.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, aujourd'hui, cet après-midi plus précisément, le gouvernement ferme ce Parlement pendant que 1,4 millions de Canadiens et de Canadiennes sont sans emploi et 500 000 Canadiens et Canadiennes dépendent des banques alimentaires pour leurs repas quotidiens.

Au Québec, madame la Présidente, 5 000 commerces ont, au cours de l'année 1990, dû déclarer faillite, dont 14 000 faillites personnelles. À Montréal, 223 000 personnes sont sans emploi et le taux de chômage est à plus de 14 p. 100, le plus haut au pays.

À Québec, il y a 24 000 chômeurs; à Trois-Rivières, le taux de chômage est de 16 p. 100, soit 9 000 chômeurs; à Sherbrooke, il s'agit de 8 000 chômeurs; dans la région de Chicoutimi-Jonquière, 8 000 chômeurs. Au Québec, 355 000 personnes dépendent du bien-être social et 3 000 personnes par mois viennent s'ajouter à ce nombre.

Il y a des pertes majeures d'emplois, madame la Présidente, à Air Canada, à VIA Rail et au Canadien Pacifique; fermeture d'usines à General Motors, Pratt et Whitney, Canadair pour n'en nommer que quelques-uns. Il y a eu 41 000 pertes d'emplois dans le secteur manufacturier en 1990. C'est un désastre!